

Communiqué de presse

Bruxelles et Dakar, 18 novembre 2021

ARE et COPERES signent un Mémorandum d'accord pour favoriser l'énergie renouvelable au Sénégal

Un Mémorandum d'accord a été signé entre le Conseil Patronal des Énergies renouvelables du Sénégal (COPERES) et l'Alliance pour l'Électrification Rurale (ARE). Le Mémorandum d'accord définit les objectifs communs des deux organisations afin d'aborder les obstacles existants qui entravent l'utilisation optimale des différentes énergies renouvelables et le potentiel d'efficacité énergétique au Sénégal. Les deux organisations ont convenu de collaborer pour promouvoir le développement social et économique en augmentant la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique en Afrique de l'Ouest et particulièrement au Sénégal.

Les associations travailleront ensemble sur un certain nombre d'activités, y compris un plaidoyer conjoint sur les politiques d'énergie renouvelable au Sénégal afin de créer un environnement de marché favorable pour les acteurs de l'énergie renouvelable décentralisée (ERD), contribuer et accompagner les efforts du gouvernement pour atteindre les objectifs d'énergie renouvelable ainsi que du soutien au développement d'affaires et la connaissance du marché pour les entreprises ERD.

À cet égard, les associations visent à développer les capacités des acteurs des énergies renouvelables au Sénégal pour créer des emplois locaux et sécuriser davantage de financements pour les projets et les entreprises d'énergie renouvelable. Pour ce faire, elles organiseront, par exemple, des "académies d'investissement pour les ERD" ou des formations similaires pour les développeurs d'ERD sénégalais et internationaux et d'autres parties prenantes, dans le but d'attirer des soutiens supplémentaires sur le plan technique et sur les levées de fonds.

Enfin, le Mémorandum d'accord stipule que les partenaires proposeront des offres des services de soutien au développement d'affaires aux acteurs du secteur des énergies renouvelables travaillant au Sénégal, afin de relever les défis de l'électrification, de la sécurité énergétique et du changement climatique, ainsi que de mener des recherches pour stimuler le marché des technologies des énergies renouvelables.

David Lecoque, DG de l'ARE a déclaré: « *Ce Mémorandum d'accord illustre l'ambition de l'ARE de travailler en tandem avec ses homologues nationaux pour stimuler l'électrification renouvelable au niveau national. La coopération avec COPERES renforce les efforts visant à promouvoir et à étendre l'électrification propre et abordable dans les zones rurales du Sénégal.* »

Karim NDIAYE, Président du COPERES: « *COPERES est très ravi de ce partenariat, qui cadre bien avec nos missions, qui ont besoin d'un secteur privé évoluant dans les énergies renouvelables fort et innovant. Nous espérons avoir avec l'ARE une coopération fructueuse.* »

=END=

For further information or request images please contact:

Ling Ng
Director of Communications & Marketing
+32 2 400 10 00
l.ng@ruralelec.org

Note to the editor

L'Alliance pour l'électrification rurale ([ARE](#)) est une association internationale d'affaires dont l'objectif est de promouvoir une industrie durable des énergies renouvelables décentralisées pour le 21^{ème} siècle, en activant les marchés pour des services énergétiques abordables, et en créant des emplois locaux et des économies inclusives. L'ARE permet d'améliorer l'accès à l'énergie en soutenant le développement commercial de plus de 185 membres tout au long de la chaîne de valeur des technologies hors réseau.

Le Conseil Patronal des Énergies renouvelables du Sénégal ([COPERES](#)) défend les intérêts économiques des entreprises membres et de tous les professionnels des énergies renouvelables. L'association est issue de l'Association Nationale des Professionnels des Energies Renouvelables qui regroupe des entrepreneurs de droit sénégalais, des producteurs indépendants, des installateurs, des gestionnaires de concessions rurales, des consultants et autres services privés de droit sénégalais dans le domaine des énergies renouvelables. Elle a pour objectif de contribuer à la promotion des entreprises opérant à plus de 65% dans le secteur des énergies renouvelables au Sénégal.

